



CENTRE AERE DE BELLEVILLE
PLACE DE LA MAIRIE
54940 BELLEVILLE

Centre aéré Belleville



du 10/07/23 au 11/08/23

Ouvert aux enfants de 4 à 12 ans !!!

(Horaires et nouvelle tarification au dos de cette page)

Partie à conserver !



CENTRE AERE MUNICIPAL Eté 2023

Numéro allocataire CAF : _____

Identité du participant :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Identité du représentant légal :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Employeur du père :

Employeur de la mère :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :

Téléphone :

Téléphone 2 :

Médecin traitant :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Attention, le paiement s'effectuera en fin de mois sur présentation de la facture, ne plus joindre de chèque avec cette fiche d'inscription.

	JUILLET		AOÛT		
	10 Au 13 4 jours	17 au 21	24 au 28	31 au 04	07 au 11
Avec repas					
Sans repas					

Masque obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans

Ayant pris connaissance des modalités de fonctionnement du centre aéré.

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Responsable légal de l'enfant

-autorise mon fils - ma fille à sortir librement le midi et le soir :

OUI*

NON*

* entourer la mention utile.

- Certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.
- autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale
- dégage la mairie de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels
- Autorise les organisateurs à filmer ou photographier mon enfant lors de ces différentes activités et à diffuser les documents si besoin (site internet, bulletin municipal, et presse locale)
- m'engage à informer les organisateurs de toutes contre-indications sportives ou médicales.

Date

Signature

INFO PRATIQUE

HORAIRE:

- De 8h à 9h : accueil échelonné
- De 9h à 12h : activités
- De 12h à 13h : cantine
- De 13h à 14h : Temps calme
- De 14h à 17h : activités
- De 17h à 18h00 : départ échelonné

Joindre à la fiche d'inscription :

- Attestation aide aux temps libre CAF (pour les ayants droit)
- Photocopie de l'assurance de l'enfant
- Renseignements complémentaires auprès de Miloud.
- Mail : miloud-blle54@hotmail.fr.

*Attention les prix sont calculés en fonction du quotient familial CAF.
Seules les absences justifiées avec certificat médical donneront droit à un remboursement.*

Toute semaine commencée est due entièrement.

Attention le paiement s'effectuera en fin de mois sur présentation de la facture.

Toutes les modifications se feront dorénavant en mairie aux heures d'ouverture ou par mail : mairie.belleville54@wanadoo.fr le jeudi précédent pour la semaine suivante.

Tarification extrascolaire (ALSH petites et grandes vacances de 8h à 18h du lundi au vendredi)

(la tarification à la journée n'est possible que pour les petites vacances)

A.T.L : Aide aux temps libre versée à la commune et déduite de la facture de l'allocataire (3.80€ par jour et par enfant)

Tarification pour un enfant				
QF	semaine		journée	
	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL
0 à 650	51,00	32,00	10,20	6,40
651 à 800	57,00	38,00	11,40	7,60
801 à 1400	62,00		12,40	
1401 et plus	65,00		13,00	
Résident dans la CCBPAM	67,50	48,50	13,50	9,70
Résident hors CCBPAM	70,00	51,00	14,00	10,20

Tarification « fratrie » pour 2 enfants et plus				
QF	semaine		journée	
	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL
0 à 650	48,00	29,00	9,60	5,80
651 à 800	51,00	32,00	10,20	6,40
801 à 1400	52,00		10,40	
1401 et plus	55,00		11,00	
Résident dans la CCBPAM	67,50	48,50	13,50	9,70
Résident hors CCBPAM	70,00	51,00	14,00	10,20